



PAR COURRIEL

Québec, le 8 décembre 2025



Bonjour,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la Loi sur l'accès), nous donnons suite à votre demande reçue le 2 novembre 2025 par courriel.

Les secteurs concernés du Ministère ont procédé au repérage des documents pour répondre à votre demande, ci-après :

« Copie de toute documentation permettant de connaître la totalité des sommes dépensées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) relativement à la toute première campagne nationale de sensibilisation sur les préjugés envers les personnes vivant en situation de pauvreté.

La demande inclut, notamment, sans s'y limiter :

- Le montant total des sommes dépensées ;
- La ventilation de ces dépenses par contrat, fournisseur et type de service (communications, publicité, relations publiques, sondages, production de matériel, achat d'espaces publicitaires, etc.) ;
- Les factures et pièces justificatives disponibles ;
- Tous rapports financiers ou documents internes détaillant les coûts de cette campagne ;
- Les contributions éventuelles d'autres ministères, organismes ou sociétés d'État à cette campagne »

Nous vous communiquons les documents repérés qui répondent à votre demande.

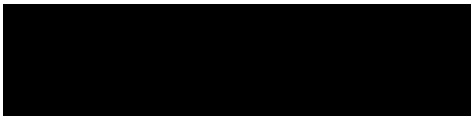
... 2

Comme le prévoit l'article 13 de la Loi sur l'accès (Annexe 1), nous vous informons que les dépenses sont diffusées trimestriellement sur Quebec.ca en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/acces-information/depenses-ministere-2025-2026>

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous disposez d'un délai de 30 jours pour demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.



Marie-Michèle Genest
Secrétaire générale adjointe
Responsable ministérielle de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels

Annexe 1

Extraits de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

13. Le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion s'exerce par consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ou par l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter ou de se le procurer là où il est disponible.

De même, le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et devant faire l'objet d'une publication ou d'une diffusion dans un délai n'excédant pas six mois de la demande d'accès, s'exerce par l'un ou plusieurs des moyens suivants:

- 1° la consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance;
- 2° l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter là où il est disponible ou de se le procurer lors de sa publication ou de sa diffusion;
- 3° le prêt du document, à moins que cela ne compromette sa publication ou sa diffusion.

Le présent article ne restreint pas le droit d'accès à un document diffusé conformément à l'article 16.1.

Nom du fournisseur	No de la facture	Description	Montant
--------------------	------------------	-------------	---------

Année financière 2024-2025

Centre d'acquisitions gouvernementales	FSR-COMM1001964-8431171	Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	60 395,50 \$
Centre d'acquisitions gouvernementales	FSR-ESTIMCOMM1002071-8555779	Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	46 420,00 \$
Centre d'acquisitions gouvernementales	FSR-ESTIMCOMM1002073-8555780	Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	95 468,00 \$
Centre d'acquisitions gouvernementales	FSR-ESTIMCOMM1002100-8555780	Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	26 834,50 \$
Stratégie organisation et méthode SOM inc.	FSR-COURU25922-8474015	Sondage précampagne pour la sensibilisation contre les préjugés	12 950,00 \$
		Total 2024-2025	242 068,00 \$

Année financière 2025-2026 (en date du 12 novembre 2025)

Centre d'acquisitions gouvernementales	FSR-COMM1002174-8698210	Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	38 621,00 \$
Centre d'acquisitions gouvernementales	FSR-COMM1002203-8772670	Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	50 883,78 \$
		Total au 12 novembre 2025	89 504,78 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE	
N° facture	Date
COMM1001964	2025-02-28
N° client	Page
000700038	1 / 1
Référence client	Référence CAG
	147595145DMC4900

POUR INFORMATION	
Services de communication	
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca	
Période de facturation :	Février 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture fournisseur : CI-SLMTL-011102 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	54 905,00 \$		54 905,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	5 490,50 \$		5 490,50 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT	
Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.	
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563	
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.	
Faire votre chèque à l'ordre de :	
Centre d'acquisitions gouvernementales	
Direction des ressources financières et matérielles	
150 Boul René-Lévesque E 18e étage	
Québec, QC G1R 2B2	
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca	

CONDITIONS DE PAIEMENT	
Conditions :	N30
Date d'échéance :	2025-03-30
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.	

Sous-total	60 395,50 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS	0,00 \$
869515601RT0131	
Total TVQ	0,00 \$
1227827277TQ0001	
Total TVH	0,00 \$
869515601RT0131	
Total	60 395,50 \$

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	60 395,50 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE	
N° facture	Date
COMM1002071	2025-04-28
N° client	Page
000700038	1 / 1
Référence client	Référence CAG
	147595145DMC5007

POUR INFORMATION	
Services de communication	
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca	
Période de facturation :	Avril 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale Fournisseur : SID LEE Inc.- #Facture fournisseur : CI-SLMTL-011375 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	42 200,00 \$		42 200,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	4 220,00 \$		4 220,00 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT
Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement. Numéro de fournisseur SAGIR 1082563 Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires. Faire votre chèque à l'ordre de : Centre d'acquisitions gouvernementales Direction des ressources financières et matérielles 880, chemin Ste-Foy, 9e étage Québec, QC G1S 2L2 Service à la clientèle : compteclient@cag.gouv.qc.ca

CONDITIONS DE PAIEMENT
Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-05-28 <i>Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.</i>

Sous-total	46 420,00 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS	0,00 \$
869515601RT0131	
Total TVQ	0,00 \$
1227827277TQ0001	
Total TVH	0,00 \$
869515601RT0131	
Total	46 420,00 \$

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	46 420,00 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE	
N° facture	Date
COMM1002073	2025-04-30
N° client	Page
000700038	1 / 1
Référence client	Référence CAG
	147595145DMC5009

POUR INFORMATION	
Services de communication	
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca	
Période de facturation :	Avril 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS- Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture fournisseur : CI-SLMTL-011456 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	86 789,09 \$		86 789,09 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	8 678,91 \$		8 678,91 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT	
Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.	
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563	
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.	
Faire votre chèque à l'ordre de :	
Centre d'acquisitions gouvernementales	
Direction des ressources financières et matérielles	
880, chemin Ste-Foy, 9e étage	
Québec, QC G1S 2L2	
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca	

CONDITIONS DE PAIEMENT	
Conditions :	N30
Date d'échéance :	2025-05-30
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.	

Sous-total	95 468,00 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS	0,00 \$
869515601RT0131	
Total TVQ	0,00 \$
1227827277TQ0001	
Total TVH	0,00 \$
869515601RT0131	
Total	95 468,00 \$

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	95 468,00 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE	
N° facture	Date
COMM1002100	2025-05-14
N° client	Page
000700038	1 / 1
Référence client	Référence CAG
	147595145DMC5019

POUR INFORMATION	
Services de communication	
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca	
Période de facturation :	Mai 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC. / #Facture : CI-SLMTL-011476 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	24 395,00 \$		24 395,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	2 439,50 \$		2 439,50 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT
Veillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement. Numéro de fournisseur SAGIR 1082563 Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires. Faire votre chèque à l'ordre de : Centre d'acquisitions gouvernementales Direction des ressources financières et matérielles 880, chemin Ste-Foy, 9e étage Québec, QC G1S 2L2 Service à la clientèle : compteclient@cag.gouv.qc.ca

CONDITIONS DE PAIEMENT
Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-06-13 <i>Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.</i>

Sous-total	26 834,50 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS	0,00 \$
869515601RT0131	
Total TVQ	0,00 \$
1227827277TQ0001	
Total TVH	0,00 \$
869515601RT0131	
Total	26 834,50 \$

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	26 834,50 \$



3340, RUE DE LA PÉRADE, 4^E ÉTAGE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1X 2L7
TÉL 418 687-8025 WWW.SOM.CA

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Mme Sonia Plamondon
425, rue Jacques-Parizeau, 5e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

28 mars 2025

DESCRIPTION DES SERVICES

FACTURE 25922

Projet : 25092-W
Contrat : 700381273

Doit à SOM inc., le montant de 14 889,26 \$ pour la réalisation d'un sondage précampagne sur la sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale auprès de la population.

Montant convenu 12 950,00 \$

	12 950,00 \$
TPS (5,000 %)	647,50 \$
TVQ (9,975 %)	1 291,76 \$
Total	14 889,26 \$

L'équipe de facturation.

Par dépôt direct seulement :

Banque Nationale du Canada

Institution : 006
Succursale : 06551
Compte canadien : 0316820
Compte US : 0007968
Code Swift : BNDCCAMMINT

Important : Merci d'envoyer le détail du paiement à : finance@som.ca
Faire la remise à: Stratégie Organisation et Méthode SOM inc.

CONDITIONS

NET 30 JOURS, 1,5% PAR MOIS (18% PAR ANNÉE).

N° TPS : R105041735 N° TVQ : 1002894684

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE	
N° facture	Date
COMM1002174	2025-07-31
N° client	Page
000700038	1 / 1
Référence client	Référence CAG
	147595186DMC5105

POUR INFORMATION	
Services de communication	
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca	
Période de facturation :	Juillet 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle MESS - Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Sid-Lee) Fournisseur : SID LEE INC./ #Facture fournisseur : CI-SLMTL-011860 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	35 110,00 \$		35 110,00 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	3 511,00 \$		3 511,00 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT
Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement. Número de fournisseur SAGIR 1082563 Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires. Faire votre chèque à l'ordre de : Centre d'acquisitions gouvernementales Direction des ressources financières et matérielles 880, chemin Ste-Foy, 9e étage Québec, QC G1S 2L2 Service à la clientèle : compteclient@cag.gouv.qc.ca

CONDITIONS DE PAIEMENT
Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-08-30 <i>Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.</i>

Sous-total	38 621,00 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS	0,00 \$
869515601RT0131	
Total TVQ	0,00 \$
1227827277TQ0001	
Total TVH	0,00 \$
869515601RT0131	
Total	38 621,00 \$

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	38 621,00 \$

Sonia Plamondon
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau
RC, bur. 120
Québec QC G1R 4Z1

FACTURE

N° facture COMM1002203	Date 2025-10-09
N° client 000700038	Page 1/1
Référence client	Référence CAG 147595186DMC5141

POUR INFORMATION

Services de communication
Info.facturation@cag.gouv.qc.ca

Période de facturation : Octobre 2025

N° d'article	Quantité	Unité	Description	Prix unitaire	Escompte unitaire	Total
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale Fournisseur : SID LEE INC./ #Facture : CI-SLMTL-012117 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	35 110,00 \$		35 110,00 \$
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale Fournisseur : SID LEE INC./#Facture : CI-SLMTL-012119 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	8 745,00 \$		8 745,00 \$
COMM100	1	UN	Publicité traditionnelle Campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale Fournisseur : SID LEE INC./#Facture : CI-SLMTL-012120 Chargé de projet CAG : Stéphanie Lamarche - 866 476-4224 poste 4638 Chargé de projet client : Anne Gilbert	2 402,98 \$		2 402,98 \$
COMM999	1	UN	Frais de gestion (10 %)	4 625,80 \$		4 625,80 \$

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

Veuillez indiquer votre numéro de facture ainsi que votre numéro de client lors de votre paiement.
Numéro de fournisseur SAGIR 1082563
Virement bancaire : Veuillez écrire à depot@cag.gouv.qc.ca pour obtenir nos coordonnées bancaires.
Faire votre chèque à l'ordre de :
Centre d'acquisitions gouvernementales
Direction des ressources financières et matérielles
880, chemin Ste-Foy, 9e étage
Québec, QC G1S 2L2
Service à la clientèle : comptecient@cag.gouv.qc.ca

CONDITIONS DE PAIEMENT

Conditions : N30 Date d'échéance : 2025-11-08
Sous réserve d'une entente distincte entre les parties, toute somme d'argent payable portera intérêt à compter du jour de son échéance, et ce, jusqu'à parfait paiement, au taux légal de 5 % par année. Le débiteur est tenu au paiement de la somme d'argent exigible et des intérêts, sans autre avis ni délai additionnel.

Sous-total	50 883,78 \$
Frais de transport	0,00 \$
Total TPS 869515601RT0131	0,00 \$
Total TVQ 1227827277TQ0001	0,00 \$
Total TVH 869515601RT0131	0,00 \$
Total	50 883,78 \$

Montant reçu	0,00 \$
Total à payer	50 883,78 \$

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul. René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais : 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
---------------	--	--	-----------------------

Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais : 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170
-----------------	--	--	-----------------------

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).